



Paris, le 31 mai 2012

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

À

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Vous venez d'annoncer que les 1000 postes créés en urgence pour la rentrée 2012 dans le premier degré, seraient affectés dans «une dizaine de départements, des territoires ruraux, qui sont aujourd'hui en difficulté».

Parmi ces territoires, le département de Seine Saint-Denis connaît une situation critique qui mérite une attention particulière. Pour mémoire le département compte 47% de ses 804 écoles classées en éducation prioritaire et 54,24% de ses élèves issus de familles de CSP défavorisées.

Je tiens à vous livrer une première liste des éléments les plus significatifs qui nécessitent d'être pris en compte dans le cadre des mesures d'urgence :

- **Ouvertures de classes :**

Depuis 2007 le 93 a accueilli 12 000 élèves supplémentaires avec 153 postes créés alors qu'il en aurait fallu au moins 500. A cette rentrée de septembre 2200 élèves sont attendus dans le premier degré : **cela représente 100 postes à créer.**

- **RASED :**

191 postes de RASED ont été supprimés depuis 2007 alors qu'il en aurait fallu au moins 70 nouveaux. **Nous demandons dans un premier temps le rétablissement des 29 postes E et des 8 postes G supprimés pour septembre 2012.**

- **Remplacement :**

Nous avons chiffré à 450 le nombre de postes supplémentaires de remplaçants nécessaires à notre département. En 2011 plus de 100 vacataires ont été recrutés en urgence pour cette mission sans satisfaire les besoins, puisque même des congés de plusieurs semaines n'ont pas été remplacés.

- **Maternelle :**

Une première donnée : 10% des enfants de 4/5 ans ne sont plus scolarisés en Seine Saint-Denis. Deuxième situation à prendre en compte : la scolarisation des enfants de moins de 3 ans est tombée à 0,77% en 2011. Si la moyenne nationale de 13,4% était respectée dans le 93, cela représenterait 3699 élèves scolarisés au lieu des 212 actuels : **il faudrait créer 148 postes.**

- « **Plus de maîtres que de classes** » :

13 postes sur 42, de maîtres supplémentaires ont été supprimés pour cette rentrée 2012. De plus, 1 poste de maître supplémentaire par école élémentaire ZEP représenterait 188 postes à créer.

- **CLIN (classes d'initiation)** :

Notre département connaît une arrivée massive d'élèves non francophones et/ou non scolarisés antérieurement, **15 postes de CLIN doivent être créés pour la rentrée.**

- **Formation des PES**

500 professeurs des écoles stagiaires sont attendus en septembre, pour un simple respect d'un tiers temps de formation **il faut 167 postes.**

- **Scolarisation des enfants handicapés** :

En 5 ans le nombre d'enfants handicapés scolarisés a doublé en Seine Saint-Denis (3600 en 2010). En novembre 2011, **plus de 100 enfants nécessitant un accompagnement restaient sans assistant de vie scolaire.**

- **Médecine scolaire** :

37% des postes de médecins scolaires sont vacants en Seine Saint-Denis.

- **Droits des enseignants** :

Mobilité : 8,6 % seulement des collègues ayant demandé à changer de département ont obtenu satisfaction. La situation de blocage est telle que 6 collègues reconnus travailleurs handicapés n'ont pas obtenu satisfaction et des conjoints avec enfants, séparés depuis plus de 3 ans, n'ont pu partir.

Hors la situation de rapprochement de conjoints, il faut 23 ans d'ancienneté pour quitter la Seine Saint-Denis.

Temps partiels, disponibilités, détachements : des dizaines de demandes refusées. Suppression du droit au temps partiel à 80%.

Au vu des ces éléments, nous estimons que la Seine Saint-Denis doit faire partie des départements concernés par le plan d'urgence annoncé pour la prochaine rentrée.

Nous nous tenons à votre disposition pour une éventuelle rencontre ou demande d'informations complémentaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Sébastien SIHR

